



DEMANDE D'ACCES A LA CONSULTATION DIRECTE DES REGISTRES FONCIERS	N°
--	----

1) NOTICE EXPLICATIVE :

- 1) L'accès à la consultation directe des registres fonciers est régi par le [règlement grand-ducal du 10 août 2018 portant fixation des conditions et modalités de consultation et de délivrance de la documentation cadastrale, topographique, cartographique et géodésique \(...\)](#).
- 2) Le demandeur est le bourgmestre, le directeur d'établissement, le chef de service, le géomètre officiel, le notaire ou l'huissier de justice qui emploie et supervise les utilisateurs qui bénéficient de l'accès accordé.
L'utilisateur est l'agent qui consulte à la fin, effectivement, régulièrement et personnellement les registres fonciers conformément aux attributions et missions de l'administration communale, de l'établissement public concerné, du bureau de géomètre officiel, de l'étude notariale ou d'huissier, ou du gestionnaire de grands réseaux.
Le demandeur peut aussi être un des utilisateurs et doit alors figurer sous les deux rubriques.
- 3) Le demandeur justifie valablement et explicitement de l'accès au répertoire général des personnes physiques et morales dont disposent obligatoirement tous les utilisateurs, s'ils doivent accéder aux requêtes liées au numéro d'identité national (appelé encore numéro de matricule).
- 4) La qualité d'auteur d'actes translatifs, déclaratifs, constitutifs et extinctifs de droits réels immobiliers, imposée par l'article 11 (6), est interprétée par l'administration du cadastre et de la topographie, comme une qualité de droit et de fait.
- 5) Toutes les demandes qui sont incomplètes, erronées, insuffisamment précises ou explicites, et notamment quant au caractère manuscrit de la mention *Lu et accepté*, à la motivation ou à sa base légale légitimant toute demande d'un éventuel accès ou au justificatif de l'accès au répertoire général des personnes physiques et morales, sont refusées et retournées au demandeur.
- 6) Toute consultation directe des registres fonciers effectuée depuis un réseau informatique en dehors du réseau de l'Etat est soumise à l'utilisation d'un certificat LuxTrust (obligatoirement un certificat distinct par utilisateur). Il est obligatoire d'indiquer dans le champ y prévu le numéro du certificat Luxtrust « complet » à 20 chiffres.
- 7) Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu auprès de M. Pascal Wiltzius (247-54472 / pascal.wiltzius@act.etat.lu) ou M. Paul Mootz (247-54465 / paul.mootz@act.etat.lu)



2) DEMANDE :

Le demandeur

Nom, prénom(s) : *	Téléphone :	A remplir par le demandeur
Numéro d'identité national : *		
Organisme : *	E-Mail : *	
Fonction : *		
Adresse postale : *		

* les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

- 1) sollicite pour les personnes qui suivent (utilisateurs), un droit d'accès à la consultation directe des registres fonciers comportant - les requêtes pilotées par le numéro d'identité national, oui non
- les données retraçant l'historique d'un bien ou d'un droit, oui non
- 2) remarque que chaque droit d'accès est accordé pour une durée déterminée et pourvoit en temps utile à son renouvellement éventuel,
- 3) connaît, accepte et respecte les conditions particulières qui suivent,
- 4) transmet aux utilisateurs les conditions particulières, ordonne aux utilisateurs d'étudier attentivement les conditions particulières, veille constamment et scrupuleusement au respect des conditions particulières et avertit sans délai l'administration du cadastre et de la topographie, de chaque abus éventuel des droits d'accès accordés,
- 5) pourvoit au paiement de la facture afférente dès sa réception.

Lieu et date : *	Signature et cachet : *	A remplir par le demandeur
Mention manuscrite <i>lu et accepté</i> : *		

* les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires



Conditions particulières :

- 1) L'utilisateur consulte et imprime l'information au moyen des réseaux de communication de l'internet ; il connaît et accepte la nature, les performances et les risques techniques desdits réseaux.
- 2) L'utilisateur prend des mesures efficaces contre la transmission de virus informatiques, notamment en équipant son système informatique d'un logiciel de détection et de préservation adéquat et régulièrement tenu à jour.
- 3) L'Administration du cadastre et de la topographie décline toute responsabilité en cas d'inadéquation du système informatique de l'utilisateur, de fonctionnements défectueux de son système informatique ou des réseaux de communication connexes et d'usage abusif, illicite ou incorrect des sites *internet* considérés, et finalement en cas de toutes sortes de dommages pouvant résulter des circonstances précitées.
- 4) Le droit d'accès est personnel et l'utilisateur s'abstient de divulguer son code d'accès ou son mot de passe.
- 5) L'utilisateur ne s'approprie pas le code d'accès ou le mot de passe d'autrui et accède toujours aux sites *internet* considérés au moyen de son propre code d'accès et de son propre mot de passe.
- 6) L'utilisateur prend les mesures nécessaires au maintien du caractère secret de son code d'accès et de son mot de passe et avertit sans délai les responsables du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat en cas de divulgation et d'usage illicite subséquent.
- 7) L'utilisateur est entièrement responsable de tous les dommages directs ou indirects pouvant résulter d'un usage abusif, illicite ou incorrect de son code d'accès et de son mot de passe ou d'une telle tentative imputable à la transgression d'une ou de plusieurs des trois règles précitées et à des faits de tiers.
- 8) L'Administration du cadastre et de la topographie peut décider et mettre en œuvre toutes les modifications de l'aspect, de la structure et du fonctionnement des sites *internet* considérés, sans en devoir préavisier les utilisateurs.
- 9) L'utilisateur connaît et accepte les présentes conditions particulières et leurs modifications ultérieures décidées, mises en œuvre et dûment publiées par les responsables de l'Administration du Cadastre et de la Topographie et du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. Il connaît et accepte toutes les réglementations, directives, notes, décisions et conditions supplémentaires qui concernent les sites *internet* considérés et lui sont dûment transmises.
- 10) Le règlement grand-ducal du 10 août 2018 portant fixation des conditions et modalités de consultation et de délivrance de la documentation cadastrale, topographique, cartographique et géodésique (...).

Lieu et date : *	Signature et cachet :*	A remplir par le demandeur
Mention manuscrite <i>lu et accepté</i> : *		
Nom et prénom(s) du demandeur : *		

* les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires



à reproduire pour chaque utilisateur

L'utilisateur

Nom, prénom(s) : *	Téléphone :	A remplir par l'utilisateur
Numéro d'identité national: *	E-Mail: *	
Identifiant IAM: <i>(3 lettres - 3 chiffres)</i>	<i>fourni par le Centre des technologies de l'information de l'Etat</i>	
N° du certificat LuxTrust:		
→ <i>obligatoire pour les utilisateurs en dehors du réseau de l'Etat (indiquer le numéro complet à 20 chiffres, voir annexe)</i>		
Organisme: *		
Adresse postale: *		
Base légale: *		
Motivation : * <i>(pouvant légitimer le droit d'accès demandé)</i>		

* les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

- 1) connaît, accepte et respecte les conditions particulières qui suivent,
- 2) remarque que chaque droit d'accès est accordé pour une durée déterminée et pourvoit en temps utile à son renouvellement éventuel.

Réseau de l'Etat <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Accès XXPFO <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Accès RNPP <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Échéance _____	A remplir par l'ACT
Requêtes pilotées par le no d'identité national <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Toutes les communes <input type="checkbox"/> Commune(s) de _____		
Données retraçant l'historique d'un bien ou d'un droit <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Date _____ Signature et cachet		



à reproduire pour chaque utilisateur

Conditions particulières :

- 1) L'utilisateur consulte et imprime l'information au moyen des réseaux de communication de l'*internet* ; il connaît et accepte la nature, les performances et les risques techniques desdits réseaux.
- 2) L'utilisateur prend des mesures efficaces contre la transmission de virus informatiques, notamment en équipant son système informatique d'un logiciel de détection et de préservation adéquat et régulièrement tenu à jour.
- 3) L'Administration du cadastre et de la topographie décline toute responsabilité en cas d'inadéquation du système informatique de l'utilisateur, de fonctionnements défectueux de son système informatique ou des réseaux de communication connexes et d'usage abusif, illicite ou incorrect des sites *internet* considérés, et finalement en cas de toutes sortes de dommages pouvant résulter des circonstances précitées.
- 4) Le droit d'accès est personnel et l'utilisateur s'abstient de divulguer son code d'accès ou son mot de passe.
- 5) L'utilisateur ne s'approprie pas le code d'accès ou le mot de passe d'autrui et accède toujours aux sites *internet* considérés au moyen de son propre code d'accès et de son propre mot de passe.
- 6) L'utilisateur prend les mesures nécessaires au maintien du caractère secret de son code d'accès et de son mot de passe et avertit sans délai les responsables du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat en cas de divulgation et d'usage illicite subséquent.
- 7) L'utilisateur est entièrement responsable de tous les dommages directs ou indirects pouvant résulter d'un usage abusif, illicite ou incorrect de son code d'accès et de son mot de passe ou d'une telle tentative imputable à la transgression d'une ou de plusieurs des trois règles précitées et à des faits de tiers.
- 8) L'Administration du cadastre et de la topographie peut décider et mettre en œuvre toutes les modifications de l'aspect, de la structure et du fonctionnement des sites *internet* considérés, sans en devoir préaviser les utilisateurs.
- 9) L'utilisateur connaît et accepte les présentes conditions particulières et leurs modifications ultérieures décidées, mises en œuvre et dûment publiées par les responsables de l'Administration du Cadastre et de la Topographie et du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. Il connaît et accepte toutes les réglementations, directives, notes, décisions et conditions supplémentaires qui concernent les sites *internet* considérés et lui sont dûment transmises.
- 10) Le règlement grand-ducal du 10 août 2018 portant fixation des conditions et modalités de consultation et de délivrance de la documentation cadastrale, topographique, cartographique et géodésique (...).

Lieu et date :	Signature et cachet :	A remplir par l'utilisateur
Mention manuscrite <i>lu et accepté</i> :		
Nom et prénom(s) de l'utilisateur:		



Obtenir le numéro de série à 20 chiffres de votre carte ou "signing stick" LuxTrust



Procédure à suivre

1. Assurez-vous d'avoir un PC correctement configuré pour l'utilisation de la carte LuxTrust, et insérez votre carte dans le lecteur.

2. Au moyen de votre navigateur, rendez-vous sur <http://test.luxtrust.lu>.

3. Cliquez sur le lien "Cliquez ici pour tester votre certificat".

[Mon certificat](#) > Tester votre certificat

Tester votre certificat

Afin de pouvoir vérifier le bon fonctionnement de votre produit, nous vous proposons la fonction TEST pour voir le statut actuel de votre certificat.

Lors du test, vous pouvez aussi voir la validité ainsi que d'autres informations contenues dans votre certificat.

[CLIQUEZ ICI POUR TESTER VOTRE CERTIFICAT](#)

4. Choisissez votre produit.

Type de produit

Sélectionnez le produit avec lequel vous allez vous authentifier :



5. Confirmez le certificat à tester et introduisez votre code PIN, puis cliquez sur "s'authentifier".

Authentification

Si vous utilisez une Smartcard ou un Signing Stick, veuillez insérer votre :

- Smartcard dans le lecteur
- Signing Stick dans un port USB

Saisissez ensuite votre code PIN, puis cliquez sur "S'authentifier" pour vous identifier.

Product list :

Smartcard PRIVATE -

Veillez saisir votre code PIN :

Votre configuration actuelle : Microsoft Windows 7 64-bits | Mozilla Firefox 24 | JAVA 7

Pour un affichage correct, une version Java 1.5 ou supérieure est requise. Pour vérifier la version de Java installée sur votre ordinateur et le cas échéant télécharger la version adéquate, veuillez vous rendre sur : www.java.com

6. Le détail du certificat est affiché. Le numéro de certificat à 20 chiffres est celui qui se trouve en vis-à-vis de "SSN".

Détail du certificat

Nom : Winch

Prénom : Largo

Adresse e-mail : largo@winch.com

LuxTrust serial number : 3333 4444 5555

SSN : → 11112222333344445555

Validité : du 07/02/2011 au 07/02/2014

Statut du certificat de signature : Activé

Statut du certificat d'authentification : Activé